



*Note VF12/13*

# Vacances familiales 2012 2013

La commission vous propose les destinations habituelles parmi celles proposées dans les catalogues : Touristra, ASSSE , AEC vacances et l'hôtel « Le Soleil » aux 2-Alpes.

Vous trouverez, ci-joint

1. Les dates des permanences où vous pourrez venir vous inscrire.
2. Les conditions d'annulation.
3. Un bulletin d'inscription.
4. Les tarifs du Chalet « Le Soleil ».

Le catalogue **Touristra** « **Collectivités** » dans lequel vous pouvez choisir toutes les destinations « France » et « Club 3000 », le catalogue « **Locations Touristra** », le catalogue de l'**ASSSE**, et celui de **AEC vacances** sont, à votre disposition dans les locaux de l'ARPA-Vitry.

Il est possible de consulter sur Internet les catalogues et ainsi de pouvoir y trouver les dates d'ouverture et les prix des divers séjours

- Touristra : [www.touristra.vacances.com](http://www.touristra.vacances.com)
- ASSSE : [www.assse.com](http://www.assse.com)
- AEC vacances : [www.aec-vacances.com](http://www.aec-vacances.com)
- 

Toutes les réservations se feront aux permanences que nous tiendrons dans les locaux de l'ARPA – Vitry : 60 rue Léon Geffroy Vitry/Seine.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez effectuer votre réservation par courrier

*Cette réservation doit être accompagnée d'un chèque (correspondant à 20% du montant total estimé).*

**Nous vous rappelons que l'ARPA n'est pas habilitée à recevoir les chèques vacances**

**Pour que votre demande de réservation soit validée, vous devez être à jour de votre cotisation 2013 (formulaire joint)**

**Vos droits** : chaque adhérent peut bénéficier de **2 semaines** de séjour subventionnées entre Noël 2012 et Noël 2013.



## Vos délais de réservations

Pour les périodes de vacances scolaires (tous prestataires)

**Hiver- Printemps : Date limite : Lundi 1er Octobre 2012**

**Été – Automne : Date limite : Lundi 5 Mars 2013**

Pour toutes les autres périodes, tous prestataires :

**Date limite : 2 mois avant la date du départ, et au plus tard le 11 Avril 2013.**

**VOS TARIFS:** Les tarifs des catalogues ne sont pas contractuels ils peuvent subir des modifications. « hausses TVA, carburants etc  
C'est « l'acceptation facture » du prestataire qui fera force de loi.

- **Pour toutes les destinations « TOURISTRA copro » :**

- LA PLAGNE MONTALBERT « pension complète » PC
- CHAMONIX PC
- LES-SEPT LAUX PC et Gîtes
- MONT DORE PC
- BALARUC PC
- ILE DE RE Bungalow 4-6
- Mobil home 6
- BORMES PC
- CALVI PC
- VAISON-LA-ROMAINE PC
- SOUSTONS Gîtes
- MESQUER Gîtes



**Les tarifs spéciaux** dont vous bénéficiez, grâce aux investissements réalisés par le Comité du CRVA, sont plus avantageux que pour les autres destinations.

Vous bénéficiez, en plus, d'une **subvention ARPA-Vitry**

- **60.00 € par semaine** pour les destinations en pension complète, ou demi-pension.



**120.00 € par semaine** pour les destinations en formule « gîte »  
[une seule subvention par « foyer » d'adhérent(s)].

- **Pour toutes les autres destinations « TOURISTRA »**, (France et club 3000), et pour toutes les destinations **ASSSE, AEC-Vacances**, vous bénéficiez d'une subvention ARPA – Vitry de :

- **50.00 € par semaine** pour les destinations en pension complète ou demi-pension,  
**100.00 € par semaine** pour les destinations en formule « gîte », [une seule subvention par « foyer » d'adhérent (s)]

- **Pour le chalet « Le Soleil »**, en accord avec le Comité d'Etablissement du CPV, les adhérents ARPA-Vitry bénéficient du tarif « adhérent », et d'une subvention ARPA – Vitry **de 60.00 € par semaine.**

## Hôtel le Soleil Les 2 Alpes

Prix par jour et par personne en pension complète

TARIFS PERIODES	Adultes	6 à -13 ans	3 à -6 ans	- 3 ans
<i>Dimanche 2 au 22 Décembre</i>	45	37	29	Gratuit
<i>Dimanche 23 au 30 Décembre</i>	51	41	33	Gratuit
<i>Dimanche 30 /12 au 6 janvier</i>	62	50	40	Gratuit
<i>Dimanche 6 janvier au 17 février</i>	45	37	29	Gratuit
<i>Dimanche 17 février au 17 mars</i>	62	50	40	Gratuit
<i>Dimanche 17mars au 14 avril</i>	51	41	33	Gratuit
<i>Dimanche 14 avril au 28 avril</i>	45	37	29	Gratuit
<b>**Dimanche 28 avril au 5 mai</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>Gratuit</b>

**\*\*Attention : pas de ski, peu de commerces (détente)**

**Supplément chambre « solo » : 50 euros le séjour**

**:Adhésion Individuelle 17€**

**Famille 33€**

**L'assurance annulation (+2%) est obligatoire et n'est pas remboursable.**

Quelle que soit la date du désistement \_:

31 € de frais de dossier seront retenus par le CE du CPV pour tout désistement non justifié.

### **Dates des permanences :**

**La commission Vacances Familles tiendra ses permanences**

**Les lundis**

- 24 Septembre 2012**
- 01 Octobre 2012**
- 05 Novembre 2012**
- 03 Décembre 2012**
- 07 Janvier 2013**
- 04 Février 2013**
- 04 Mars 2013**
- 08 Avril 2013**

- **De 9h 30 à 11h 30**
- **dans les locaux ARPA-Vitry**
- **60 rue Léon Geffroy (Parking Couderc)**

**La Commission Vacances Familles :**

- ❖ **Jeanne THENARD, Présidente tél. 06 78 11 94 72**
- ❖ **Danièle DECOUVELAERE**
- ❖ **Jean BETSCHART**
- ❖ **Robert VION**

## Votre sécurité et votre tranquillité :

Nous vous conseillons de **souscrire l'assurance « Annulation – interruption de séjour »** proposée par les différents prestataires. Elle n'est pas incluse dans les tarifs proposés. Cette assurance couvre le remboursement de votre séjour dans le cas où vous seriez obligés de l'annuler ou de l'interrompre pour des **cas de force majeure**.

→ **Cette assurance, et les frais de dossier ne sont pas remboursables en cas d'annulation**

### Frais d'annulation

Pour toute modification d'effectif ou annulation totale, autres que celles prévues dans votre assurance « Annulation - interruption de séjour »  
Chaque organisme retient des frais

Exemple : voir toutes les précisions dans les catalogues

#### **Pour Touristra**

##### En France

	De l'inscription à 31 jours du départ	
Pension complète		35€
Gîtes		25€

De 30 jours à 21 jours	30 %
De 20 jours à 8 jours	50 %
De 7 jours à 3 jours	75 %
Moins de 3 jours avant le départ	100 %

##### A l'étranger et en Corse

De l'inscription à 45 jours du départ	10 %
De 44 jours à 21 jours	30 %
De 20 jours à 8 jours	50 %
De 7 jours à 3 jours	75 %
Moins de 3 jours avant le départ	100 %

#### **Pour ASSSE**

Plus de 60 jours avant le départ	30€
De 60 jours à 30 jours	25 %
De 29 jours à 14 jours	50 %
De 13 jours à 5 jours	75 %
5 jours avant le départ	100 %

#### **Pour AEC**

Voir catalogue



**Bulletin d'inscription  
Vacances familles**

**IDENTIFICATION DE L'ADHERENT**

NOM	Prénom
Adresse	Téléphone fixe Téléphone portable

**MEMBRES PARTICIPANTS AU SEJOUR**

	NOM	PRENOM	Date de naissance	Age des enfants
Retraité				
Conjoint				
Enfants				

<b>Choix</b> Organisme Lieu	<b>Formule</b> Pension complète Nombre de personnes
Dates de séjour	Gîte (ex : gîte 5/6 pers)
Observations	

**Assurance « Annulation-Interruption de séjour »**

<b>OUI</b> , je souscris l'assurance	<b>NON</b> , je ne souscris pas l'assurance
Signature	Signature

Merci de conserver une photocopie de votre réservation

**Date d'inscription :**

**Nous traitons votre dossier**

**Signature du bénéficiaire :**

**L'ARPA-Vitry  
et le comité du CRVA**